



CAP MAÇON

INFORMATIONS

Code RNCP : 35715

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi.

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Ou bien à la sortie d'un bac général ou technologique.

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleur handicapé.

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.

Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement.

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU MÉTIER

- Le maçon exerce dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs ou de rénovation dans des activités de réalisation du gros oeuvre : construction de maisons individuelles, de bâtiments collectifs et de bâtiments industriels, tertiaires ou agricoles.
- Il contribue également à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux : enduits de façades, enduits d'étanchéité, chapes.
- Dans le cadre de la transition énergétique, le maçon est amené à mettre en œuvre des matériaux bio et go-sourcés. Il réalise également des ouvrages en béton armé. Dans ce contexte, il réalise à partir de plans le coffrage, les armatures complémentaires et met en œuvre le béton.

MÉTIER(S) AUXQUEL(S) CONDUIT LA FORMATION

Maçon.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du diplôme CAP Maçon.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Étudier et préparer une intervention : compléter et transmettre des documents, décoder un dossier technique, choisir les matériels et les outillages.

Réaliser et contrôler un ouvrage courant :

- déterminer des quantités de matériaux et composants.
- organiser son poste de travail et sécuriser son intervention.
- implanter et tracer des ouvrages, réaliser et mettre en place des coffrages, mettre en place des armatures.
- fabriquer et mettre en œuvre des bétons courants, bio et géo-sourcés.
- réaliser des maçonneries de petits éléments.
- réaliser les finitions d'un ouvrage vertical et d'un ouvrage horizontal.
- préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages.
- contrôler la nature et la conformité des supports.
- contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux.

Réaliser des travaux spécifiques :

- intervenir à proximité des réseaux, mettre en place et démonter un étaieement, réaliser des terrassements complémentaires, des réseaux enterrés.
- intervenir sur le bâti existant, poser des éléments préfabriqués.

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles :

Sauveteur Secouriste au Travail, R408 (Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied).

Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :

Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique, Anglais, Mathématiques, Physique-Chimie, Éducation Physique et Sportive, Prévention Santé Environnement.

Enseignement professionnel et technologique (ex : Étude de la Construction).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

INFORMATIONS



Formation dispensée sur les campus de Quimper (29), Vannes (56) et Rennes-Montgermont (35).

DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois (standard : 24 mois).

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants.

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion
Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers
Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Pour faciliter votre recherche d'entreprise et découvrir nos métiers :



Mis à jour le 31/03/2025



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS & MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis en entrée de formation.

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation. En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS :

Consultez la page dédiée de France Compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations :

BP Maçon

Bac Pro Technicien du Bâtiment : Organisation et réalisation du gros œuvre.

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35715/>

TOUTES LES FORMATIONS

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – Code APE : 8532Z.